

Rapport des activités du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022

1. Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et autres comités

1.1 CA

Pour la dernière année des activités, les membres du CA étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ);

1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC);

2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, vice-président du Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV).

Les autres administrateurs désignés étaient :

M. David Phaneuf, 1^{er} vice-président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) en remplacement de M. Gyslain Loyer à partir de juillet 2022;

M. Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ);

M. Yvan Ferron, représentant du Comité dindon des EVQ;

M. Gislain Houle, producteur d'œufs en remplacement de M. Donald Desharnais de la FPOQ à partir de mars 2022;

Mme France Perreault, représentante du Comité poulettes de la FPOQ;

M. Denis Caron, président des Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à cinq reprises au cours de la période, principalement par vidéoconférence, soit le 8 décembre 2021, puis les 18 janvier, 2 et 28 février et le 20 septembre 2022.

1.2 CE

Durant cette période, le CE, constitué du président, d'un deuxième producteur provenant d'une autre association de producteurs que celle du président et des deux vice-présidents, ne s'est pas réuni.

1.3 Comité consultatif

Le comité consultatif ne s'est pas réuni au cours de cette période. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur soutien au CA sur des dossiers techniques et d'orientation, particulièrement en ce qui concerne le Plan de mesures d'urgence.

1.4 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce comité a pour mission de conseiller le CA sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire du MAPAQ a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et de diffuser l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé s'est réunie à trois reprises, soit les 14 janvier, 19 avril et 22 septembre 2022.

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dr Luc Bergeron du MAPAQ;
Dr Antony Bastien du MAPAQ;
Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dre Sonia Chénier du MAPAQ;
Dr Jean-Philippe Doyon, médecin vétérinaire chez Trouw Nutrition;
Dre Julie-Hélène Fairbrother du MAPAQ;
Dr Carl Gagnon de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dr Ghislain Hébert de l'EQCMA et chef d'équipe;
Dr Simon Cloutier, médecin vétérinaire praticien;
Dre Linda Lallier, médecin vétérinaire chez Boire et Frères inc.;
Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne;
Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dr Daniel Venne, médecin vétérinaire chez Couvoir Scott jusqu'en août 2022.

2. Projets en cours

2.1 Régime d'indemnisation

Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a été officiellement lancé le 12 février 2019 et fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourus lors de six maladies. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que les maladies ciblées pour l'EQCMA, soit la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

L'aide financière obtenue au printemps 2021 du volet Renforcement des capacités administratives du Programme des initiatives Agri-risques financé par le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) se termine le 31 mars 2023. Cette subvention permet de couvrir

certaines frais administratifs liés à la gestion du RIMAQ de même que d’entreprendre certaines activités de développement et de mise à jour du programme. Par conséquent, une nouvelle modélisation permettant d’évaluer le coût de changements souhaités aux couvertures actuelles par les offices et les partenaires de la filière a été complétée à l’automne 2022.

2.2 Projet sur le syndrome de la fausse pondeuse

En septembre 2020, l’EQCMA a reçu du financement du volet recherche et développement du Programme des initiatives Agri-risques d’AAC pour le développement, avec la FPOQ, d’un projet d’indemnisation pour les cas de syndrome de la fausse pondeuse. Les activités réalisées en 2021 ont mené à la réalisation d’un premier volet d’assurance pour les producteurs d’œufs concernant cette maladie. Le régime a été lancé le 1^{er} janvier 2022 et est géré par l’Alliance réciproque dans l’industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC).

Le projet vise aussi le développement d’une couverture pour les élevages de poulettes sur la base d’un dépistage précoce de la maladie. À cette fin, une étude subventionnée par le même programme d’AAC a été lancée en juin 2021 et se déroulera jusqu’à l’échéance du projet le 31 mars 2023. Par des tests réalisés dans la majorité des élevages durant une période d’une année, elle vise à valider si le développement d’un protocole permettant l’identification précoce à 7 ou 14 jours d’âge du syndrome de la fausse pondeuse est possible.

3. Projets terminés

3.1 Mycoplasma synoviae (MS)

À la suite de l’étude de prévalence sur MS dans toute la filière avicole québécoise réalisée en 2019-2020, l’EQCMA a collaboré avec la FPOQ à la mise en œuvre d’un programme de surveillance dans leur secteur qui a été mené du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. Un protocole de biosécurité a été développé pour les producteurs d’œufs et les éleveurs de poulettes souhaitant éradiquer volontairement la maladie de leur site de production.

Dans ce contexte, certaines questions ont été soulevées concernant la meilleure technique d’échantillonnage et de regroupement d’échantillons pour analyse en laboratoire afin de détecter l’agent pathogène. Par conséquent, l’EQCMA a convenu de subventionner un projet réalisé en deux volets visant à déterminer l’utilisation de regroupement d’écouvillons prélevés dans la fente palatine pour la détection de MS. L’objectif de l’étude réalisée en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l’Université de Montréal était d’évaluer l’efficacité (c.-à-d. la sensibilité) du test de diagnostic moléculaire de PCR en temps réel (qPCR) à partir d’un écouvillon utilisé pour plusieurs oiseaux lors de prélèvements de la fente palatine. Ce projet a été complété à l’été 2022. En réponse aux résultats de l’étude, il a été convenu par l’Équipe technique santé de modifier les protocoles d’intervention pour MS et MG afin de ne prendre

qu'un seul écouvillon par oiseau à la ferme et de ne grouper qu'un maximum de trois écouvillons par puits au laboratoire.

4. Cas de LTI et de mycoplasmoses à MG

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, il n'y a eu aucun cas de LTI ou de MG dans les troupeaux de volailles commerciaux au Québec.

5. Petits élevages

Au cours de la dernière année, l'EQCMA a révisé le guide d'élevage pour la basse-cour développé il y a plusieurs années. La version modifiée est disponible sur le site Internet de l'EQCMA depuis le début 2022.

En février et mars 2022, l'EQCMA a préparé et présenté un mémoire dans le cadre d'audiences de la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec concernant les élevages de volailles hors quota. Ces audiences s'inscrivaient dans la cadre de modifications demandées au plan conjoint et *Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production*.

6. Maladies avicoles et dindons sauvages

L'EQCMA a participé à l'automne 2021 à une présentation par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sur les résultats d'une revue de littérature des maladies potentielles chez le dindon sauvage par rapport aux élevages de volailles commerciaux réalisée par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Au début 2022, l'EQCMA a été consultée sur une proposition d'étude de prévalence chez les dindons sauvages sur un nombre limité de maladies d'intérêt pour la filière avicole. L'Équipe technique santé a été consultée à ce sujet et l'EQCMA a soumis au MFFP ses recommandations à cet égard.

7. Influenza aviaire

Il va sans dire que le thème principal de la dernière année fut l'influenza aviaire. L'EQCMA y a dédié l'essentiel de ses énergies et ressources entre février et octobre 2022 alors que le Québec a connu 23 cas chez des troupeaux de volailles domestiques pour la première fois de son histoire. Au total, 532 000 volailles sont mortes de la maladie ou ont été dépeuplées pour son éradication. Il y a eu 16 troupeaux commerciaux et 7 petits élevages. Dans les troupeaux commerciaux, il y eut 11 troupeaux sous contingentement parmi les offices de commercialisation membres de l'EQCMA. Les types de volailles affectés ont été principalement les dindes et les pondeuses commerciales.

La mobilisation de la cellule de crise de l'EQCMA a débuté en février 2022 dans un mode de prévention et de préparation à un éventuel cas dans un troupeau pour passer en mode opérationnel dès le 12 avril avec la déclaration de la maladie dans un premier troupeau commercial. L'implication de l'EQCMA s'est faite à plusieurs niveaux en soutien des activités d'intervention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Les activités réalisées sont trop nombreuses pour être énumérées dans ce rapport, mais ont porté sur pratiquement toutes les étapes d'intervention en situation de crise sanitaire comprenant la surveillance, la déclaration de cas, l'émission de zones préliminaires à risque, la production de listes de producteurs situés dans les zones de contrôle, le retraçage, le dépeuplement, l'élimination des carcasses, la coordination des partenaires de la filière dans l'obtention des permis de déplacements, etc.

Un enjeu majeur assumé par l'EQCMA tout au long de l'année fut la gestion des communications avec l'ACIA, le MAPAQ et les partenaires de la filière avicole. L'EQCMA a émis plus de 60 messages entre le 4 février et le 31 octobre 2022. Plusieurs présentations ont été livrées aux membres des offices de producteurs, de l'Association des éleveurs de canards et oies du Québec, de l'Association des vétérinaires en industrie animale (AVIA), des Couvoiriers du Québec, à des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, à des professionnels en santé animale du MAPAQ. Des vidéoconférences ont aussi été organisées pour les producteurs et autres partenaires dans les zones de contrôle de l'ACIA, mais aussi pour information générale en prévention et sur la situation de la maladie.

Les communications publiques ont aussi été au cœur des activités de l'EQCMA durant cette période. En plus des entrevues livrées par des représentants des membres de l'EQCMA, le président et le coordonnateur ont contribué à plus de 30 entrevues pour des médias écrits, radio et télévisuels.

Au cours des derniers mois, l'EQCMA a collaboré avec l'ACIA, le MAPAQ et plusieurs partenaires à une amélioration continue des processus d'intervention et de gestion des cas d'influenza aviaire. Entre autres, l'EQCMA explore de nouvelles technologies de dépeuplement telles que la mousse à l'azote pour les troupeaux commerciaux et l'électrocution pour les petits troupeaux.

8. Membres associés

Dans ses statuts, l'EQCMA a une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée par ses activités de s'inscrire afin de recevoir son rapport annuel des activités et autres documents d'information (ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et de participer à d'éventuelles formations, certains projets ou aux travaux de comités. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle.

Aucun nouveau membre associé ne s'est joint à l'EQCMA durant la période concernée.

9. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques événements ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées :

- 2 novembre 2021 : présentation aux membres de l'AVIA sur les aspects scientifiques de la mise à mort par le CO₂;
- 23 mars 2022 : présentation sur le rôle et le mandat de l'EQCMA à un groupe d'étudiants du Collège Macdonald de l'Université McGill;
- 9 mai 2022 : conférence sur les maladies animales exotiques au super-conférences « homards » de l'AQINAC;
- 13 octobre 2022 : participation à un panel sur l'influenza aviaire à l'AGA de la Stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux;
- 25 octobre 2022 : mise à jour aux membres volailles de l'AVIA sur le protocole d'intervention MS en collaboration avec la FPOQ et le Service de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
- 26 octobre 2022 : présentation sur le RIMAQ à des représentants du MAPAQ et de La Financière agricole du Québec;
- 15 novembre 2022 : présentations d'ouverture et de fermeture sur la biosécurité relative à l'influenza aviaire au Rendez-vous avicole de l'AQINAC.

10. Autres activités

L'EQCMA a également participé entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022 :

- 27 au 30 juin 2022 : participation au International Symposium on Animal Mortality Management à Raleigh en Caroline du Nord.

11. Remerciements

En terminant, j'exprime mes plus sincères remerciements à tous ceux qui me soutiennent de même que l'EQCMA dans la réalisation de son mandat. Ces remerciements s'adressent d'abord au président pour sa disponibilité et ses conseils judicieux, les membres du CA pour leur appui et la confiance qu'ils m'accordent ainsi qu'à l'équipe de professionnels de l'organisation. Je remercie chaleureusement mes collègues Ghislain et Leila pour leur professionnalisme et leur dévouement dans leur travail de même que les employés des associations membres de l'EQCMA qui ont tous travaillé fort durant les éclosions de la dernière année. Finalement, je souhaite souligner la collaboration habituelle des médecins vétérinaires membres de l'Équipe technique santé pour leurs conseils sur les défis et projets de l'EQCMA et à tous les intervenants du milieu avec qui nous avons collaboré au cours de la dernière année.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 31 janvier 2023